



Les faits Papillon

Bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux n°1



à la une

Parking du château : c'est lancé !

250 places de stationnement au parking du château au lieu des 130 places actuelles, c'est pour bientôt !

Au début du mois de septembre, le jury, puis la commission d'appel d'offres de la commune ont fait le choix des architectes qui conduiront la construction du parking. Le permis de construire sera déposé d'ici à quelques semaines et les travaux devraient débuter au printemps prochain.

Le parking aura 3 niveaux réalisés en infrastructure, c'est-à-dire en souterrain. L'entrée se fera par le nouveau rond-point* de l'ave-

nue de Grasse.

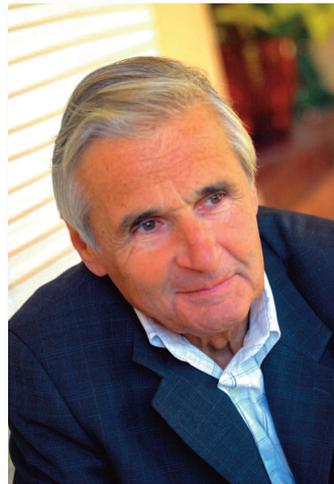
Le financement est assuré par la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, des subventions du Département et de la Région devraient intervenir en complément. Le succès et le dynamisme de la commune ont rendu indispensable d'augmenter l'offre de stationnement en centre-ville. Avec nos 1400 places de stationnement gratuit, ce nouvel équipement renforcera les capacités de la commune à répondre aux besoins des usagers.

* Le 12 décembre, le rond-point sera inauguré et prendra le nom de Sébih Salah, Chevalier de la Légion d'Honneur.



l'édito du maire

« L'ambition de vous informer »



Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,

Depuis près de 8 mois, l'équipe municipale est engagée dans un nouveau mandat. Les propositions que vous avez soutenues ont commencé d'être mises en œuvre.

Cette lettre d'information a pour unique ambition de vous tenir régulièrement informés des actions de la commune, des faits qui vous concernent.

Fidèles à nos priorités, l'éducation, la culture, la solidarité, la sécurité restent au cœur de nos projets et réalisations.

Vous pourrez constater que le travail ne manque pas et que les résultats sont là. Tous les domaines de la vie des Mouansois connaissent des évolutions pour mieux répondre à vos besoins.

Souvent remarquées, nos réalisations obtiennent des récompenses, des trophées ou simplement les félicitations d'organismes indépendants. Des concours financiers importants nous sont accordés.

Par les temps que nous vivons, c'est à souligner.

Bien fidèlement
Votre maire
André ASCHIERI
Conseiller Régional
Officier de la Légion d'Honneur

Comment recevoir ce bulletin municipal ?

Ce premier numéro est distribué dans les boîtes à lettres à tous les Mouansois. Dans le cadre des économies de papier, les prochains numéros seront sous forme numérique et imprimée. Plusieurs possibilités :

1- Vous avez internet : vous pourrez lire le bulletin sur le site de la mairie www.mouans-sartoux.net vous pourrez le recevoir sous forme de newsletter en vous abonnant sur le site mairie.

2- Vous n'avez pas internet et vous souhaitez la version papier :

- vous trouverez le bulletin disponible à l'accueil mairie, à la médiathèque et à l'office de tourisme.

- vous souhaitez le recevoir, et vous nous communiquez votre adresse postale par courrier.

Vous pouvez aussi lire le bulletin sur internet à la médiathèque, à l'espace ÉRIC.



« Les faits papillon » Explications...

Un battement d'ailes de papillon au Brésil peut-il provoquer une tornade au Texas ? Une petite cause peut-elle provoquer de grands effets ? C'est ce qu'est parvenu à montrer le scientifique Edward N. Lorenz au début des années 70 : une infime modification atmosphérique engendrant un grand changement climatique. A cette idée, on a donné le nom d'« effet papillon ». En prenant pour nom « Les faits Papillon »,

le bulletin municipal veut rappeler qu'un petit geste citoyen peut apporter beaucoup à la qualité de notre vivre ensemble. Le papillon, c'est aussi la forme que prend le dessin des contours du territoire de notre commune. « Les faits papillon » vous parle de vous, de nous. Ça ne changera peut-être pas le monde, mais c'est un lien entre les Mouansois et leurs élus.

Prochain numéro en janvier 2015

Mouans-Sartoux améliore votre cadre de vie

- L'ancienne laiterie (près du collège) sera bientôt entièrement rénovée.

Au programme : **de nouvelles salles de danses** pour nos nombreux clubs mouansois, **un local pour le comité des fêtes** (chars de carnaval, du corso fleuri, etc.), **la maison des collégiens**, qui aura pour mission d'accueillir les adolescents, un espace de dialogue pour écouter les jeunes et les conseiller.

- Pour répondre à la demande des Mouansois, jeunes, personnes âgées, jeunes couples, familles nous avons lancé **un programme de logements aidés et pour actifs** tout près du village pour bénéficier des transports en commun - train et bus nombreux - des voies piétonnes pour accéder, sans prendre la voiture, à tous nos services et équipements sportifs, culturels et sociaux.



Le Castel, programme de logements aidés et pour actifs situé à deux pas du château.

- La ville poursuit la **création de pistes cyclables sécurisées**, avec le Conseil Général, sur la route de Pegomas, la continuité sera quasi complète entre le village et l'école François Jacob, les Canebiers et la forêt communale. Pour aller travailler ou se promener sans prendre sa voiture !



La ville de Mouans-Sartoux aménage les espaces urbains pour qu'ils soient accessibles à tous.

Actuellement, **création de rampes d'accès sur la promenade des Cèdres.**

- Deux grands projets sont en cours et ont obtenu l'autorisation des Commissions départementales d'aménagement commercial : **l'agrandissement de deux salles du cinéma la Strada** (300 places de plus) et la **création d'une grande librairie indépendante**. C'est pour 2015.

Aménagements de voirie :

- **Sécurisation de la Corniche Benard-route de Plascassier** du 22 novembre 2014 au 28 février 2015 (co-financée par le conseil général).
- Création de trottoirs, éclairage public, passages piétons sécurisés 1^{re} phase : de la route du plan jusque sous le canal.
- **Réfection de voirie au chemin des Gourettes et chemin des Grottes.** Travaux terminés fin novembre.



La piste cyclable de la route de Pegomas

Une rentrée réussie

Au moment où les écoles des Alpes Maritimes découvrent les nouveaux rythmes scolaires, Mouans-Sartoux a vécu une rentrée sereine, dans la continuité. Après une année de fonctionnement en 2013/2014, période durant laquelle la concertation s'est poursuivie avec tous les acteurs impliqués, nous avons pu constater ensemble que les 5 matinées longues de classe ont permis d'accueillir des enfants plus disponibles pour les apprentissages.

Mouans-Sartoux accueille **892 élèves** répartis dans les **39 classes** de nos **3 écoles** : Aimé Legall, l'Orée du bois et François Jacob.

120 agents municipaux accueillent les enfants sur les temps périscolaires. Les animateurs, les ATSEM,

les équipes de cuisine et d'entretien sont quotidiennement au service d'un accueil de qualité des élèves. De 12 heures à 13 h 50, 95 % des enfants déjeunent à l'école.

Un repas 100 % bio cuisiné chaque jour dans les 3 cuisines leur est préparé. En 2014, plus **de 80 % des légumes proviennent de la régie municipale agricole de Haute Combe.**

80 % des enfants sont inscrits à l'accueil de loisirs.

Un goûter 100% bio leur est servi. Ensuite place aux jeux, temps libres et activités !

Au cours de cette nouvelle année scolaire, il nous faudra continuer à réfléchir et travailler ensemble pour poursuivre la réussite de ce projet et donc la réussite scolaire et sociale de chaque enfant.

60 000 visiteurs pour un 27^e Festival du livre très festif !

Les visiteurs ont aimé le côté festif, les spectacles, les concerts, les siestes littéraires, les lectures, toutes les animations pour la jeunesse, les débats, entretiens, cafés littéraires, et la programmation ciné qui ont drainé un public nombreux et enthousiaste. Avec un festival plus que jamais populaire et grand ouvert sur le monde, très convivial, nous avons

conquis un public nouveau. Merci aux 250 bénévoles, à tous les partenaires du Festival, aux commerçants et entreprises, aux 400 auteurs, aux libraires, aux exposants, à tous ceux qui permettent à Mouans-Sartoux de réussir cette performance et d'être devenu l'un des trois premiers salons du livre au niveau national. Et désormais gratuit pour les Mouansois-es !



Mouans-Sartoux dans la nouvelle communauté d'agglomération du Pays de Grasse

La ville est représentée au Conseil communautaire par 5 élu(e)s : André Aschieri et Marie-Louise Gourdon sont Vice-présidents, délégués respectivement à la CLECT et à l'habitat. Gilles Perole, Christiane Requiston et Roland Raibaudi sont conseillers communautaires. Dans le cadre du projet de ce nouveau territoire, nous défendons les engagements de notre commune dans les domaines de compétences de l'agglomération, notamment les déchets, l'énergie, le développement économique, l'habitat, le développement durable, l'agriculture.

La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale avec André ASCHIERI

Au sein d'un journal municipal, une place est faite à l'expression des groupes d'élus. Ainsi s'exprime ici le groupe auquel vous avez confié la gestion de la commune. Pour nous, la démocratie qui donne des droits nous oblige. Elle est synonyme de devoirs. Il nous semble que la dignité, le respect de l'autre, sont les qualités premières requises pour honorer une fonction issue du suffrage universel.

L'abaissement du débat mine la démocratie et menace le vivre ensemble.

L'histoire de Mouans-Sartoux montre que les élus, de toutes opinions, ont toujours été très attachés à la bonne tenue des débats.

Nous sommes persuadés que les Mouansois resteront vigilants afin de préserver cet acquis et se montreront sévères envers ceux qui manqueraient à cette haute obligation.

André ASCHIERI

Liste Une équipe nouvelle pour une ville en marche (UMP) En l'absence depuis 20 ans d'une politique prévisionniste visant à intégrer le logement social dans le paysage communal, la municipalité est désormais contrainte de construire à marche forcée avec comme risque majeur de déstabiliser les fragiles équilibres environnementaux et sociaux. Au 1^{er} janvier 2013, avec un parc locatif social inférieur à 5%, Mouans-Sartoux figure parmi les communes les plus

mal classées du département. Avec l'adoption du relèvement à 25% du taux obligatoire, c'est dos au mur, qu'une vaste campagne de densification urbaine a été enclenchée. A l'horizon 2015, avec 375 logements nouveaux, l'augmentation de la population ($\pm 15\%$), de lourds dysfonctionnements, au niveau des services publics, du trafic routier, des stationnements pourraient survenir au détriment du cadre de vie.

Christophe CHALIER

Énergie



Après une première édition concluante et la participation de 16 familles qui ont réalisé une moyenne de 20% d'économies d'énergie,

la ville de Mouans-Sartoux lance une 2^e édition. Cette année, les consommations d'eau seront également à l'honneur et les économies seront récompensées. Si le défi vous tente, n'hésitez plus, inscrivez-vous dès maintenant et jusqu'au 24 novembre. Pour tout renseignement : 04 92 92 43 65 mail : famillespositives@mouans-sartoux.net

Rencontre avec... Eric Frayssinet

Capitaine d'équipe lors du 1^{er} défi Familles à énergie positive

- Pourquoi se lancer dans ce défi ?

Eric Frayssinet : parce qu'il concerne la réduction de la consommation d'énergie qui est le bien le plus précieux pour les humains. Ce défi familial permet aussi d'impliquer, de sensibiliser et d'éduquer les enfants à la notion d'énergie et d'en éviter son gaspillage.

sur sa note d'électricité grâce à de simples changements d'habitude initiés par le Défi.



- Est-ce contraignant ? Pourquoi ?

E.F. : oui, c'est contraignant car il faut délaissier les mauvaises habitudes pour en acquérir de meilleures. Mais sans effort pas d'économie et donc pas de satisfaction !

- Que retenir-vous de cette première édition ?

E.F. : des réunions mensuelles très conviviales entre familles qui débouchaient sur des actions bien précises de réduction / économie d'énergie. L'effort a porté ses fruits puisque lors du défi saison 1 la diminution moyenne réalisée pour la totalité des familles mouansoises participantes est de - 21%.

- Quelles sont les réelles économies réalisées ?

E.F. : parlons directement en € : une des familles du précédent défi a réalisé une économie de 100 €

Le conseil municipal élu le 23 mars 2014

- **André ASCHIERI** - Maire : aschieri@mouans-sartoux.net
- **Laurent BROIHANNE** - 1^{er} Adjoint délégué à l'emploi et à l'insertion professionnelle : laurent.broihanne@mouans-sartoux.net
- **Marie-Louise GOURDON** - adjointe déléguée à la culture : marie-louise.gourdon@mouans-sartoux.net
- **André HENRY** - adjoint délégué à la petite enfance et à la solidarité : andre.henry@mouans-sartoux.net
- **Christiane REQUISTON** - adjointe déléguée au commerce et tourisme : christiane.requiston@mouans-sartoux.net
- **Gilles PEROLE** - adjoint délégué à l'éducation et l'enfance : gilles.perole@mouans-sartoux.net
- **Annie FRECHE** - adjointe déléguée à la santé publique et au handicap : annie.freche@mouans-sartoux.net
- **Roland RAIBAUDI** - adjoint délégué aux travaux, espaces verts, énergies et environnement : roland.raibaudi@mouans-sartoux.net
- **Claudette REY** - adjointe déléguée à la population, recensement, élection : claudette.rey@mouans-sartoux.net
- **Christian ROUVIER** - adjoint délégué au personnel : christian.rouvier@mouans-sartoux.net
- **Daniel LE BLAY** - conseiller municipal délégué à l'urbanisme : daniel.leblay@mouans-sartoux.net
- **Aldo BIVONA** - conseiller municipal délégué à la voirie, propreté, transports, pompes Funèbres : aldo.bivona@mouans-sartoux.net
- **Dalila DJEGHERIF** - conseillère municipale : dalila.djegherif@mouans-sartoux.net
- **Georges VALLETTE** - conseiller municipal délégué aux fêtes, animations associatives : georges.vallette@mouans-sartoux.net
- **Catherine BLOSSIER** - conseillère municipale déléguée à la communication et numérique : catherine.blossier@mouans-sartoux.net
- **Liliane BUFFART** - conseillère municipale déléguée aux marchés forains, taxis : liliane.buffart@mouans-sartoux.net
- **Elsa RAIBON** - conseillère municipale : elsa.raibon@mouans-sartoux.net
- **Christophe MARTELLO** - conseiller municipal délégué aux sports et la vie associative : christophe.martello@mouans-sartoux.net
- **Marie-Jeanne TROUCHAUD** - conseillère municipale déléguée à la jeunesse : marie-jeanne.trouchaud@mouans-sartoux.net



- **Daniel PAULIN** - conseiller municipal : daniel.paulin@mouans-sartoux.net
- **Christiane BASSO** - conseillère municipale : christiane.basso@mouans-sartoux.net
- **Patricia CHARRIER** - conseillère municipale : patricia.charrier@mouans-sartoux.net
- **Eric DUFLOT** - conseiller municipal délégué à la sécurité : eric.duflot@mouans-sartoux.net
- **Josyane FIORUCCI** - conseillère municipale : josyane.fiorucci@mouans-sartoux.net
- **Pierre ASCHIERI** - conseiller municipal délégué à l'eau et assainissement : pierre.aschieri@mouans-sartoux.net
- **Denise PELLISSIER** - conseillère municipale : denise.pellissier@mouans-sartoux.net
- **Gabriel PLASSAT** - conseiller municipal délégué à la mobilité : gabriel.plassat@mouans-sartoux.net
- **Sophie DE CANSON** - conseillère municipale : sophie.decanson@mouans-sartoux.net

Elus de l'opposition : Christophe CHALIER - Monique JULIEN - Michel SERPIN - Dominique SERGENTI-SERPIN - Bruno VALLEE.

Sur votre agenda

Mouans-Sartoux
Fête de la lumière
Samedi 6 décembre 2014
à partir de 19h30
Distribution gratuite de lampions
Place des Anciens Combattants
Retraite aux flambeaux
animée par le Marching Band
Chocolat chaud offert à tous !
sur la place Jean-Baptiste

MARCHÉ DE NOËL
mouans-sartoux
Dimanche 7 décembre
de 10 à 18 h
Places du Village

Parmi les nombreuses manifestations qui auront lieu ces prochaines semaines à Mouans-Sartoux, notons la **Fête de la lumière** (samedi 6 décembre à partir de 19 h 30), le **marché de Noël** (dimanche 7 décembre de 10 à 18 h sur les places du village) ou encore la **31^e foire aux santons** qui se tient jusqu'au 24 décembre à la médiathèque.

La cérémonie des vœux du maire se tiendra le vendredi 16 janvier à 19 h, salle Léo Lagrange.

Toutes les infos auprès de l'office de tourisme de Mouans-Sartoux au 04 93 75 75 16.
et sur le site : www.mouans-sartoux.com

MOUANS-SARTOUX
du 14 NOV au 24 DÉC
31^e FOIRE aux SANTONS
avec 25 santonniers de Provence
MEDIATHEQUE LA STRADA
ENTREE GRATUITE
DU LUNDI AU DIMANCHE DE 14 H à 18 H
JEUDI 10 H - 12 H / 14 H - 18 H

« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.
email : papillon@mouans-sartoux.net
Directeur de la publication : André ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net
Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net
Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

